

COLLOQUE
RÉGIONAL
2017

AUVERGNE
RHÔNE-ALPES



Vendredi 17 février 2017

9 h à 16 h 30

Mairie de Chambéry | Salle des Délibérations | Place de l'Hôtel de Ville | 73011 Chambéry

Après les réformes, quelle intercommunalité en zone montagne ?

L'adoption fin 2016 de l'acte II de la loi Montagne vient ponctuer une série de réformes de l'intercommunalité qui ont fait ressortir les spécificités de la coopération intercommunale en zone Montagne : changement de périmètres, compétence tourisme, problématiques saisonnières, aménagement de l'espace... C'est l'occasion de faire un point sur l'évolution du droit et de s'interroger sur les spécificités de l'intercommunalité à fiscalité propre en zone montagne.

Cette première journée thématique s'adresse principalement aux DGS et cadres des intercommunalités en zone de montagne, membres de l'ADGCF.

PROGRAMME

Animation de la journée et modération des échanges par
David BEN SADOON, DGS Communauté de communes Pays du Mont-Blanc, vice-président de l'ADGCF
et Stéphane PUGIN-BRON, DGS Communauté de communes du Haut-Chablais

- **9 h : accueil autour d'un café offert par Monsieur le Maire de Chambéry**
- **9 h 30 : décryptage juridique de l'acte II de la loi Montagne**
 - Intervenant : Maître Sébastien BRACQ, avocat au barreau de Lyon, spécialiste en droit public, cabinet LLC et associés
 - Échanges : questions/réponses
- **11 h : de la loi aux territoires, mettre en œuvre la réforme avec les intercommunalités**
 - Intervenant : M. Pierre BRETTEL, délégué général de l'Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM)
 - Échanges : questions/réponses
- **12 h 30 : déjeuner pris en commun sur place**
- **14 h : échanges autour de retours d'expériences**
 - Le logement des saisonniers
 - Les PLUi dans les secteurs de montagne
- **16 h 30 : conclusions et fin des travaux**



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNAUTÉS
DE FRANCE

Inscription en ligne obligatoire sur www.adgcf.fr